

HABITAT DROUAIS INFO

LETTRE D'INFORMATION LOCATAIRE TRIMESTRIELLE

NOUVELLE LETTRE D'INFORMATION DISPONIBLE !

Nous sommes heureux de vous annoncer un vent de renouveau pour votre lettre d'information ! "Habitat Drouais Info" fait peau neuve ...

PAGE 2

JE SOUHAITE INSTALLER LA FIBRE DANS MON LOGEMENT

Pour installer la fibre optique chez vous, il est important de savoir si le bâtiment est éligible...

PAGE 2

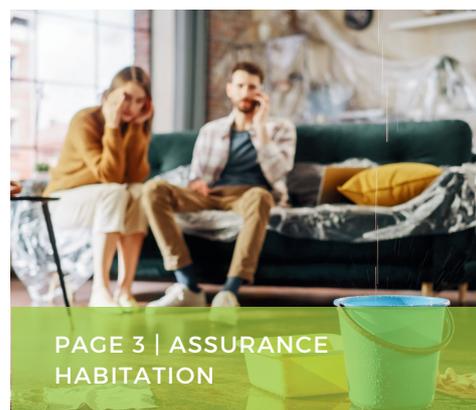
ATTENTION AU DÉMARCHAGE INTEMPESTIF !

Soyez vigilants et signalez-nous toutes personnes qui se présenteraient au nom d'Habitat Drouais...

PAGE 3



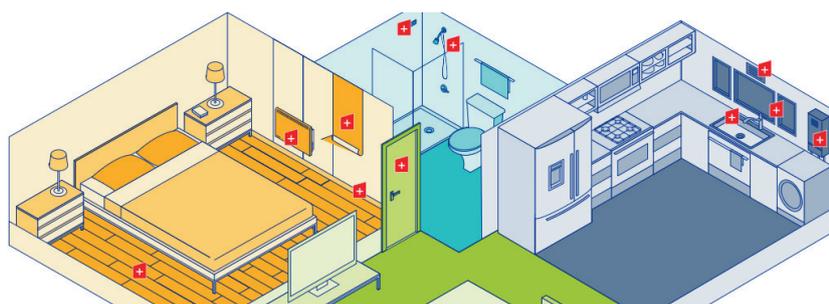
PAGE 3 | QUOI DE NEUF SUR LE CHANTIER ?



PAGE 3 | ASSURANCE
HABITATION



PAGE 4 | UN LOCATAIRE, UNE
QUESTION



PAGE 4 | ENTRETIEN ET RÉPARATION LOCATIVE

Nouvelle lettre d'info

Nous sommes heureux de vous annoncer un vent de renouveau pour votre lettre d'information ! "Habitat Drouais Info" fait peau neuve et change de visuel.

Qu'est-ce qui change ?

Nous avons souhaité moderniser cette lettre d'information pour la rendre plus dynamique, plus accessible et surtout plus proche de vos attentes.

Vous y retrouverez les actualités d'Habitat Drouais, des conseils pratiques, des initiatives locales et des témoignages de locataires. L'objectif est de vous offrir un contenu plus interactif et enrichissant.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Cette lettre sera diffusée trimestriellement en version papier dans l'ensemble des points accueil, au siège de l'office et en numérique pour que chacun puisse y accéder facilement.

Vous pourrez également retrouver les anciennes éditions et des compléments d'informations sur www.habitat-drouais.fr.



Propreté des parties communes Votre avis compte !



Des QR codes sont affichés dans les parties communes pour vous permettre d'évaluer la prestation ménage.

Prenez quelques secondes pour répondre au questionnaire et contribuer à l'amélioration du service.



Je souhaite installer la fibre dans mon logement

Pour installer la fibre optique chez vous, il est important de savoir si le bâtiment est **éligible**. Consultez le site Treshautdebit.gouv.fr.

Vous devez ensuite prendre un rendez-vous avec votre prestataire de télécommunications (Internet, téléphone), afin qu'il assure l'installation.

Vous devez contacter Habitat Drouais en parallèle, au moins **5 jours ouvrés** avant l'intervention du technicien, afin que le gardien de secteur puisse ouvrir et donner accès au placard technique.

Le technicien a en effet besoin de passer par ce local technique pour pouvoir installer la fibre chez vous.





Attention au démarchage intempestif !

Lorsque Habitat Drouais mandate une entreprise, un prestataire ou tout autre interlocuteur agissant à notre demande, vous êtes **systématiquement** avisés par un **courrier** ou un **affichage** dans votre immeuble.

Soyez vigilants et signalez-nous toutes personnes qui se présenteraient au nom d'Habitat Drouais sans que vous n'ayez été préalablement informés par nos services.

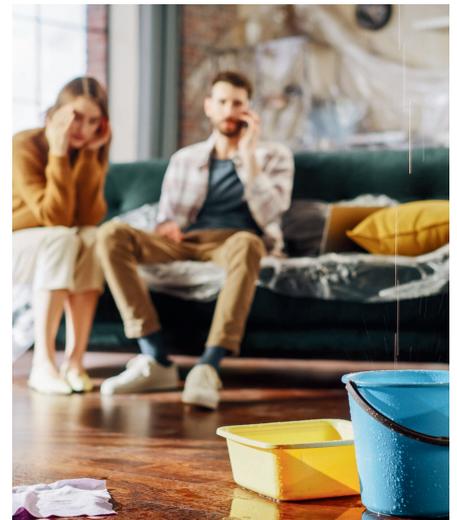
Quoi de neuf sur le chantier ?

Les différents chantiers de construction avancent et de prochaines livraisons se profilent ! C'est le cas pour la construction située au 1 avenue Winston Churchill, au cœur de la ZAC du Square. Cette résidence s'inscrit dans un projet de redynamisation d'une ancienne friche industrialo-ferroviaire, à seulement 800 mètres de la gare de Dreux.

La résidence comprend **43 logements** répartis en 2 bâtiments de 20 et 23 appartements, avec un parking aérien de 44 places, dont 2 places réservées **aux personnes à mobilité réduite** .

Voici la répartition des logements :

- 15 T2 d'environ 42,5 m²
- 10 T3 d'environ 61,5 m²
- 13 T4 d'environ 79,5 m²
- 5 T5 d'environ 96 m²



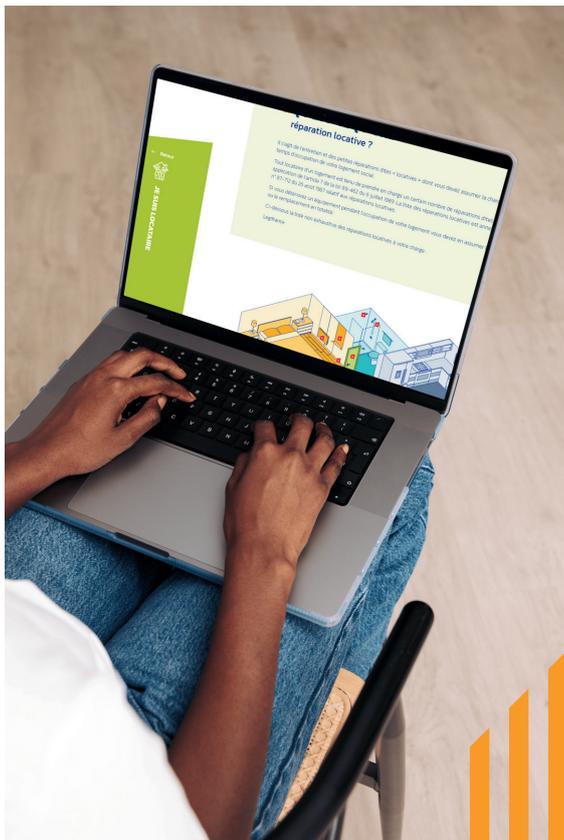
L'assurance habitation, ce n'est pas une option !

En tant que locataire, vous avez l'obligation de souscrire à une assurance habitation. Elle doit couvrir au minimum les risques locatifs, c'est-à-dire un incendie, un dégât des eaux ou une explosion.

Assurer son logement c'est :

- Couvrir votre logement en cas de sinistre,
- Assurer votre responsabilité au travers de la responsabilité civile,
- Assurer vos effets personnels (mobilier, équipements technologiques, bijoux...)

Vous pouvez désormais déposer sur le site internet d'Habitat Drouais votre **assurance habitation** directement dans votre **espace personnel** .

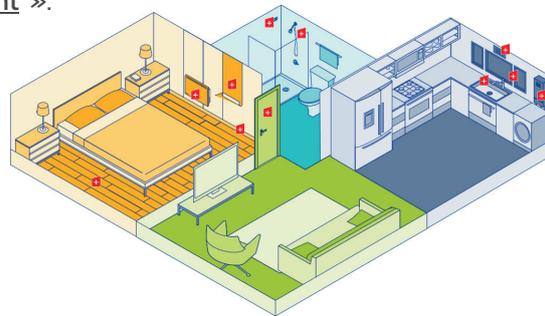


Entretien et réparation locative : qui fait quoi ?

Il s'agit de l'entretien et des petites réparations dites « **locatives** » dont vous devez assumer la charge pendant le temps d'occupation de votre logement.

Tout locataire d'un logement est tenu de prendre en charge un certain nombre de réparations dites locatives. Habitat Drouais s'occupe des gros travaux d'entretien et des réparations liées à la structure du bâtiment (toiture, façade, chauffage...).

Pour connaître dans le détail qui fait quoi, Habitat Drouais a créé, pour vous, un schéma illustré pièce par pièce. Rendez-vous sur notre site internet rubrique : « **Mon parcours locataire** », puis « **L'entretien dans votre logement** ».



Un locataire, une question :

“La nuit, je sens qu’il fait plus frais dans mon logement, est-ce normal ?”
Alain, locataire aux Oriels.



En journée, la température dans la pièce principale doit être mesurée à 19°C.

La nuit, la température du chauffage est baissée de 2 degrés entre 23h00 et 5h00 du matin. C'est tout à fait normal, elle remontera en journée.

Pourquoi baisser la température de votre logement la nuit ?

- Pour un sommeil de meilleure qualité et réparateur.
- Pour réduire les risques sur votre santé. En effet, une température trop élevée dans une chambre peut entraîner une déshydratation, des difficultés respiratoires et une augmentation de la fréquence cardiaque.
- Pour réduire la consommation d'énergie et baisser le coût de votre facture.

Vous souhaitez nous parler de vous... ou de nous ?

Habitat Drouais – « Un locataire, une question » –
Service Communication – 32 av, J.F Kennedy 28100 Dreux
communication@habitat-drouais.fr